

# La Compagnie française des Indes orientales et les importations d'objets d'art pendant le règne de Louis XIV

Stéphane Castelluccio

### ▶ To cite this version:

Stéphane Castelluccio. La Compagnie française des Indes orientales et les importations d'objets d'art pendant le règne de Louis XIV. L'Objet d'art en France du XVIe au XVIIIe siècle: de la création à l'imaginaire, Jan 2006, Bordeaux, France. pp.117-127. halshs-00187561

# HAL Id: halshs-00187561 https://shs.hal.science/halshs-00187561

Submitted on 12 Mar 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## LA COMPAGNIE FRANÇAISE DES INDES ORIENTALES ET LES IMPORTATIONS D'OBJETS D'ART PENDANT LE RÈGNE DE LOUIS XIV

#### Stéphane Castelluccio

Chargé de recherche au C.N.R.S., Centre André Chastel, U.M.R. 8150

Louis XIV et Colbert créèrent la Compagnie française des Indes orientales en 1664 pour concurrencer les Compagnies des Indes anglaise et surtout hollandaise. Le Souverain lui octroya pendant cinquante ans l'exclusivité du commerce avec l'Asie. Son premier vaisseau, le Saint Jean-Baptiste, revint des Indes en 1669, suscitant un enthousiasme rapidement modéré par les précoces ennuis financiers traversés par la Compagnie. Les différentes guerres du règne aggravèrent ces difficultés au point de suspendre tout armement certaines années. A partir de 1698, la Compagnie des Indes renonça même à une partie de son monopole en faveur de deux compagnies privées, la Compagnie de la Chine et celle des Mers du Sud. Après 1706, sa détresse financière fut telle qu'elle n'avait plus les moyens d'entreprendre aucun armement : elle céda alors son monopole du commerce vers l'Inde et la Chine à ces deux compagnies privées. Cependant, les ventes des cargaisons s'effectuaient toujours sous le nom de la Compagnie des Indes et dans ses anciens locaux. La Compagnie prélevait un pourcentage sur les adjudications en vertu de son monopole, mais elle ne constituait plus désormais qu'un prête-nom.

Les importations d'objets d'art d'Asie comprenaient des porcelaines et des laques, très appréciés des Européens fortunés depuis le xv1<sup>e</sup> siècle. Elles sont essentiellement connues par les listes des cargaisons des vaisseaux.

#### LES PORCELAINES

#### Les différents types

Les porcelaines importées se divisaient en trois ensembles : les productions chinoises au décor bleu et blanc, celles au décor polychrome et les créations japonaises également polychromes.

Dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, les porcelaines chinoises au décor bleu et blanc demeuraient les plus prestigieuses<sup>1</sup>. Les amateurs en appréciaient le bleu, « ni pasle, ni enfoncé, ni trop éclatant », lequel ne devait pas fuser ou couler, ainsi que la finesse et la blancheur de la pâte, le tout allié à une forme « hardie, bien proportionnée, parfaitement arrondie »<sup>2</sup>. Ils goûtaient autant les pièces d'usage, telles que les assiettes, les théières ou les tasses, également employées pour la décoration des intérieurs avec les vases d'ornement.

Les porcelaines de la famille verte, apparues dans les années 1670, connurent également un grand succès. Leur décor d'émaux de couleurs vives à dominante verte « [...] ne laisse pas d'estre au goût de bien des gens », séduits « [...] par la diversité de leurs couleurs »<sup>3</sup>.

Les porcelaines polychromes japonaises, appelées Kakiemon, du nom d'une famille de potiers créateurs de ce style<sup>4</sup>, étaient essentiellement importées par les Hollandais, seuls Occidentaux à disposer du monopole de fait de leur commerce avec les Japonais depuis 1640, et avec les Chinois qui les revendaient en Asie. L'arrivée de ces pièces colorées à partir de la fin des années 1650 avait été une révélation pour les Européens, jusqu'alors habitués aux bleus et blancs, et aux céladons<sup>3</sup>. Elles servirent de modèles pour les productions des premières manufactures de porcelaines européennes comme Meissen, Saint-Cloud ou Chantilly.

Les amateurs collectionnaient également les animaux en ronde-bosse et les statuettes de Chinois, de dieux ou de déesses, colorées ou en blanc de Chine appelées « pagodes ». Les « magots » désignaient les représentations du plantureux et rieur dieu du bonheur et de l'abondance. Le terme de « magot » n'avait rien de flatteur car il désignait « [...] figurément des hommes difformes, laids, comme sont les singes »°. Les collectionneurs y voyaient pittoresque et fantaisie, et n'en réunissaient que quelques pièces, sans excès.

- 1. Mercure galant, extraordinaire juillet 1678, p. 91.
- 2. A.N.F., col., C¹ 22, f° 89. Père Louis Le Comte, Nouveaux mémoires sur l'état présent de la Chine par le père Louis Le Comte, Amsterdam, 1698, t. I, p. 214-217.
- 3. Père François Xavier d'Entrecolles, *Lettres édifiantes*, Paris, 1717, XII, p. 310; *Mercure galant*, extraordinaire de juillet 1678, p. 87.
- 4. Friedrich Reichel, Porcelaines japonaises anciennes. Les Arita de la collection de porcelaines de Dresde, Paris, 1981, p. 66-67.
- 5. Porcelain for Palaces. The Fashion for Japan in Europe. 1650-1750, cat. expo. Londres, 1990, p. 16-18.
- 6. Michel de Montaigne, Essais, Paris, 1998, p. 150, chap. XII, Apologie de Raymond Sebon; Antoine Furetière, Dictionnaire universel, Rotterdam, 1690 (éd. utilisée, Paris, 1978), art. Magot, Pagode; Trévoux Dictionnaire, Paris, 1771, art. Magot, Pagode.

#### Les importations de la Compagnie des Indes de 1680-1684

En dépit d'un débouché assuré, la Compagnie des Indes n'importa aucune porcelaine avant 1680, à l'exception de 656 porcelaines de Perse rapportées en 1672<sup>7</sup>. Elles avaient été achetées soit aux Indes, probablement à Surate, le port le plus proche de la Perse, soit directement au comptoir perse de Banderabassy (actuel Bandar Abbâs)<sup>8</sup>. Cet achat ne fut pas renouvelé car les curieux de porcelaines estimaient peu les productions perses qui, à leurs yeux, ne pouvaient rivaliser avec les créations chinoises.

Les importations de porcelaines d'Extrême-Orient ne commencèrent timidement qu'en 1680 avec 5 520 pièces, chiffre multiplié par trois l'année suivante, pour atteindre 55 465 porcelaines en 1682 puis culminer à 153 000 en 1683 et se tasser à 133 900 en 1684°. Les porcelaines au décor bleu et blanc constituaient probablement l'essentiel de ces cargaisons. Les listes détaillent rarement les décors, à l'exception des plats, tasses, assiettes et pots rapportés en 1682 dits « de couleurs figurez » 10, soit probablement ornés de décors d'émaux de la famille verte. La croissance spectaculaire des volumes importés cache trois importantes erreurs de stratégie commerciale.

La première était le manque quasi-total de variété des cargaisons qui ne comportaient que des pièces d'usage et aucune pièce décorative.

La deuxième était la trop grande quantité d'un même type d'objet. Ainsi, pendant ces cinq années, les 363 851 porcelaines importées comprenaient 86% de tasses, 13% d'assiettes et 1,6% de plats et autant de pots.

Enfin, la troisième erreur résidait dans le mauvais choix des porcelaines, au point que dans une lettre du 11 mars 1684, les directeurs reprochèrent aux commis du comptoir de Surate leur envoi de « 300 000 tasses à moineau, qui ne sont d'aucun usage pour leur petitesse. Et quant elles auraient esté plus grandes, c'estait trop d'une sorte qui ne peut se consommer »<sup>11</sup>. D'une part, la taille réduite des tasses interdisait leur usage pour consommer toute boisson chaude et, d'autre part, leur grand nombre entraînait une chute des prix<sup>12</sup>.

Finalement, la nouvelle direction de la Compagnie des Indes, mise en place au début de l'année 1685, renonça au commerce des porcelaines. Désormais, celles importées provenaient du commerce réalisé par des particuliers ou des Compagnies privées, ou de prises de guerre.

<sup>7.</sup> Arch. mun. Lyon, HH 323.

<sup>8.</sup> La Compagnie abandonna ce comptoir, situé dans le détroit d'Ormuz, entre 1674 et 1684 (A.N.E., col.,  $C^2$  5,  $f^\circ$  73;  $C^2$  6,  $f^\circ$  25).

<sup>9.</sup> Arch. mun. Lyon, HH 323. Mercure galant, août 1684, p. 83.

<sup>10.</sup> Arch. mun. Lyon, HH 323.

<sup>11.</sup> A.N.F., col., C<sup>2</sup> 5, f° 84; Arch. mun. Lyon, HH 323.

<sup>12.</sup> A.N.F., col., C<sup>2</sup> 5, f° 84, 126v°.

#### Les importations de 1688-1715

De nouvelles porcelaines n'arrivèrent dans le royaume qu'en septembre 1688, avec les 13 408 pièces envoyées par Constance Phaulkon, premier ministre du roi de Siam, Phraï Naraï. Leur vente, en octobre suivant, paya une partie de la participation du ministre dans le capital de la Compagnie<sup>13</sup>.

Phaulkon avait pris soin de varier les formes et les décors des pièces. Les bleus et blancs, majoritaires, furent très appréciés pour leur « d'une beauté extraordinaire » <sup>14</sup>. Les pièces au décor polychrome comprenaient des plats, des pots et des tasses à fleurs vertes et rouges, ainsi que des pots et des assiettes de « plusieurs manières et couleurs », sans doute des porcelaines de la famille verte.

L'envoi de Phaulkon répondait au goût français par une majorité de pièces d'usage en bleu et blanc. Il différait toutefois des importations de la Compagnie des Indes par la présence de nombreuses porcelaines ornées d'un décor coloré et d'un large choix de vases décoratifs avec 73 urnes et 1 004 vases<sup>15</sup>. Malgré cela, la vente n'eut pas le succès escompté et un tiers des porcelaines ne trouva pas acquéreur pour des raisons inconnues. Cependant, l'examen des porcelaines invendues est très instructif. Les 4 271 pièces restantes comprenaient uniquement des pièces d'usage comme des drageoirs, des tasses, des jattes ou des plats, tandis que la quasi-totalité des vases d'ornement avait trouvée preneur, à l'exception de cinq urnes<sup>16</sup>. Il existait donc une importante demande pour les pièces décoratives. Une fois encore, les statuettes demeuraient absentes. Elles apparurent huit ans plus tard avec les ventes de 1696 des prises de guerre sur les Anglais.

En 1695, les deux vaisseaux Prince de Danemark et Seymour, contenaient des porcelaines, vendues en mai-juin 1696, mais aucune liste n'en détaille les cargaisons<sup>17</sup>. En cette même année 1696, la capture du *Defense*, du *Succez* et du *Resolution*, de la Compagnie anglaise des Indes orientales, permit de proposer aux enchères en septembre 72 316 pièces de porcelaines<sup>18</sup>. Comme dans les cargaisons de la Compagnie française, les pièces d'usage restaient majoritaires et, pour la première fois, étaient proposées à la vente des « pagodes », des statues de lions, de chiens, paons, de chats, de coqs et « 30 petites figures de différentes manières », très appréciées pour leur originalité et leur effet décoratif. Peut-être à cause du grand nombre de pièces d'usage, les enchères connurent de nouveau un succès médiocre.

Faute de listes de cargaisons pour les années 1697-1699, il est impossible de savoir si des porcelaines furent vendues avant le retour de l'Amphitrite de

```
13. A.N.F., Marine, B<sup>7</sup> 58, p. 635; col., C<sup>1</sup> 26, f° 7.
```

<sup>14.</sup> A.N.F., col., C1 26, f° 89-93v°.

<sup>15.</sup> Idem, fo 39-42, 89-94.

<sup>16.</sup> Idem, fo 70-70vo.

<sup>17.</sup> Mercure galant, novembre 1695, p. 185, 191.

<sup>18.</sup> Idem, janvier 1696, p. 154-155.

la Compagnie de la Chine en 1700. La succincte liste de la cargaison de ce vaisseau ne précise ni les quantités de pièces rapportées ni la nature de leurs décors. Ces porcelaines comprenaient les traditionnelles pièces d'usage, comme les jattes, bassins, soucoupes, plats, assiettes, pots à thé, gobelets, tasses, sucriers ou salières. Des nouveautés étaient proposées avec des aiguières, des bouteilles et surtout des « garnitures de cheminée, modes et modèles et divers autres ouvrages » 19. Pour la première fois, les curieux avaient la possibilité d'acquérir ces ensembles de vases au décor semblable.

Aucun texte ne fournit la composition des deux dernières ventes de porcelaines du règne de Louis XIV, qui eurent lieu en octobre 1703, avec le second retour de Chine de l'Amphitrite, et en septembre 1715<sup>20</sup>. Il n'y eut donc en France que trois importations de porcelaines entre 1700 et 1715, toutes réalisées par les Compagnies privées de la Chine et des Mers du Sud. Cette quasi-absence de porcelaines dans les cargaisons rappelle les premières années de la Compagnie des Indes.

#### La rentabilité des porcelaines et leur prix

Le rapport bénéficiaire encombrement-marge des porcelaines, généralement inférieur à celui des étoffes, des épiceries et des drogueries, restait malgré tout intéressant. Selon le calcul des directeurs, le bénéfice sur les porcelaines variait de 60% à 300%<sup>21</sup>. Le grand défaut de la porcelaine est qu'elle « [...] ne se consomme pas par l'usage » ; aussi, les amateurs, une fois pourvus, n'en achetaient plus. Il fallait donc éviter les importations trop conséquentes pour ne pas saturer le marché et entraîner une baisse des prix, déjà peu élevés<sup>22</sup>. En effet, la production était si importante qu'en 1697-1698, la porcelaine restait à « [...] fort bas prix dans les Indes » <sup>23</sup>, tandis que les importations des différentes compagnies européennes en apportaient « [...] une fort grande quantité en France qui se débite à fort bas prix » <sup>24</sup>.

Les seules adjudications connues pour le XVII<sup>e</sup> siècle concernent les porcelaines vendues pour le compte de Phaulkon en octobre 1688 à Rouen, puis en décembre de l'année suivante à Paris. Elles indiquent de grands écarts de prix pour un même type d'objet. La taille, la qualité et la richesse du décor expliquaient ces variations. Une assiette se vendait entre 2 livres 10 sols et 6 livres 11 sols, soit un rapport de 1 à 2,5, rapport qui atteignait 80 pour les vases, adjugés entre 10 sols et 40 livres.

<sup>19.</sup> A.N.F., col., C¹ 17, f° 17-17v°. *Mercure galant*, septembre 1700, p. 212. Les « modes et modèles » désignaient « certains ornements, comme vases, figures, fleurs qui forment un léger relief sur le fond » (Pierre Rémy- Jean-Baptiste Glomy, *Catalogue de vente des collections du duc de Tallard*, Paris, 22 mars 1756, p. 265, art. 1 073; Philippe-François Julliot- Alexandre-Joseph Paillet, *Catalogue de vente des collections du duc d'Aumont*, Paris, 12 décembre 1782, p. 83, art. 196).

<sup>20.</sup> Mercure galant, août 1703, p. 327-329. Arch. mun. Nantes, HH 201.46.

<sup>21.</sup> A.N.F., col., C<sup>2</sup> 7, f° 214; B.N.F., ms. fr., 8973, f° 76.

<sup>22.</sup> B.N.F., ms. fr., 8973, fo 76.

<sup>23.</sup> A.N.F., mar., B<sup>7</sup> 463.

<sup>24.</sup> A.N.F., col., C<sup>1</sup> 17, f° 92.

Entre ces deux extrêmes, les gobelets, les tasses et les pots étaient cédés entre 8 sols et 22 livres, soit un rapport de 1 à 36. Abstraction faite des pièces exceptionnelles, les porcelaines de qualité honnête demeuraient un produit bon marché.

#### LES LAQUES

Les premières laques japonaises arrivèrent en Europe à la fin du xvī siècle. La beauté et la délicatesse de cette matière nouvelle et mystérieuse séduisirent les grands des cours européennes, seuls capables d'acquérir de si rares et si coûteuses pièces. La profondeur, la délicatesse et la beauté de la laque et de ses dessins (or sur fond noir ou rouge) fascinaient les contemporains qui admiraient « le dessein et le travail » de cette matière inconnue en Europe et inimitable. Si les laques chinoises étaient appréciées, tous les amateurs leur préféraient sans hésitation les créations japonaises, et cela jusqu'à la fin du xvīīī siècle. Posséder des objets de laque permettait d'exposer son rang social et d'exprimer son raffinement. Jusqu'à la fin du xvīīī siècle, ils réunirent des boites, des bols, voire des assiettes, et surtout des pièces de mobilier comme des cabinets, des coffres ou des paravents.

Moins coûteux, les boites et les coffres de taille réduite séduisaient un grand nombre d'amateurs. Les cabarets étaient très appréciés, tant pour leur usage comme plateau pour prendre le thé ou le café que pour leur effet décoratif. Les coffres au couvercle bombé n'avaient plus l'heur de plaire en France dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, contrairement aux cabinets, toujours très appréciés et placés sur un piétement en bois doré. Les paravents faisaient également les délices des collectionneurs<sup>28</sup>.

#### Les importations de 1670 à 1688

Comme pour les porcelaines, la Compagnie des Indes ne fit pas des laques une priorité. La première vente d'objets de laque eut lieu avec le second retour de ses vaisseaux. Seuls deux cabinets de la Chine et deux paravents du Japon furent proposés au Havre en novembre 1670<sup>29</sup>. Les amateurs durent attendre pas moins de dix-sept ans avant de voir réapparaître quelques objets de laque dans les enchères de la Compagnie. Deux paravents de la Chine furent vendus

<sup>25.</sup> Christine Shimizu, Urushi. Les laques du Japon, Paris, 1988, p. 18-24.

<sup>26.</sup> A.N.F., mar., B<sup>7</sup> 463, p. 197. Pierre Daniel Huet, Le Grand Trésor historique et politique du florissant commerce des Hollandais dans tous les états et empires du monde, Rouen, 1712, p. 247.

<sup>27.</sup> Exotica. Portugals Entdeckungen im Spiegel fürstlicher Kunst-und Wunderkammern der Renaissance, cat. expo. Vienne, Milano-Wien, 2000, p. 207-209 (n°115), 267-269 (n°187-193) et 284-286 (n°217-219).

<sup>28.</sup> A.N.F., col., C<sup>1</sup> 22, f° 88v°; C<sup>1</sup> 17, f° 93-94v°.

<sup>29.</sup> Arch. mun. Lyon, HH 323.

à Rouen en octobre 1687, puis un cabinet de même provenance, en octobre de l'année suivante<sup>30</sup>.

Les quantités presque négligeables de laques, trois cabinets et quatre paravents en dix-huit ans, sans commune mesure avec le nombre des porcelaines importées parallèlement, et l'absence de petits objets tels que les boites et les cabarets pourtant si appréciés, témoignaient du peu d'empressement manifesté par la Compagnie pour ces produits. Marchands et amateurs attendirent encore douze ans avant de pouvoir de nouveau acheter des laques, désormais importées par les compagnies privées.

#### Les importations de 1700 à 1715

Grâce à la Compagnie de la Chine et au premier retour de l'Amphitrite, en août 1700, les laques réapparurent de manière spectaculaire avec plus de 451 pièces proposées à la vente d'octobre 1700 à Nantes. L'Amphitrite ayant directement abordé en Chine, le choix des laques s'élargissait et leurs prix diminuaient par rapport à celles acquises en Inde. Cela permit de constituer, d'une part une cargaison importante et d'une grande variété et, d'autre part, d'acheter plus de créations japonaises importées par les négociants chinois<sup>31</sup>.

Absents des importations de la Compagnie des Indes, les petits objets constituaient la majorité de la cargaison avec 204 cassettes de vernis, une écritoire à ramages d'or de relief, diverses tabatières, des cabarets et des bassins à barbe. Les grandes pièces comprenaient 18 paravents et 11 cabinets de vernis fin à figures et ramages d'or, le tout de laque de Chine. Du Japon provenaient 96 cassettes, des cabarets et des bouilloires à thé et à chocolat, 18 paravents, accompagnés de 45 cabinets, 16 bureaux et 6 coffres<sup>32</sup>. Pour satisfaire la préférence des amateurs pour les créations japonaises, la Compagnie de la Chine prit bien soin de rapporter une majorité de grandes pièces du Japon.

Encouragé par le succès de la vente de 1700, la cargaison du second retour de l'Amphitrite surpassa en abondance le premier avec 3 123 pièces de laque, soit sept fois plus, presque toutes chinoises. Ce vaisseau rapporta, entre autres choses, deux cabinets façon d'agate, 2 110 cabarets, 521 boites et 45 cabinets. Quatre-vingt paravents, dont deux d'agate, les accompagnaient. Du Japon provenaient seulement deux paravents ornés d'un paysage<sup>33</sup>. Les raisons de l'absence des créations japonaises restent inconnues et résultait soit d'une volonté délibérée de la part de la Compagnie, soit d'un choix alors très réduit en Chine.

<sup>30.</sup> Mercure galant, septembre 1687, p. 81 et septembre 1688, p. 96.

<sup>31.</sup> Mercure galant, septembre 1701, p. 310.

<sup>32.</sup> A.N.F., col., C¹ 17, f° 17-17v°. *Mercure galant*, septembre 1700, p. 210-211. Selon Furetière, le terme bureau désignait « aussi une espèce de petit pulpitre ».

<sup>33.</sup> Mercure galant, août 1703, p. 327-329.

La Compagnie de la Chine avait en partie tiré les leçons du premier retour de l'Amphitrite<sup>34</sup>, et importa autant de cabinets, tous chinois. En revanche, les grands paravents, coûteux et d'un débit limité compte tenu de la difficulté des temps, demeurèrent peu nombreux, tandis que ceux de taille plus modeste étaient majoritaires, avec les cabarets et les boites. Malgré cela, la vente de Nantes d'octobre 1703 ne rencontra pas le succès espéré, peut-être en raison de l'abondance des laques chinoises, bien moins estimées que celles du Japon<sup>35</sup>.

Ce demi-échec explique probablement l'arrêt quasi-total des importations des laques par les Compagnies de la Chine et des Mers du Sud à la fin du règne de Louis XIV. Il fallut attendre la vente de Nantes de mai 1712 pour voir réapparaître quatre cabinets et un bureau du Japon<sup>36</sup>, puis septembre 1715, avec cinq cabinets et deux paravents<sup>37</sup>. Les quantités diminuèrent vertigineusement, pour retrouver les volumes des importations de la Compagnie des Indes de 1670, 1687 et 1688. Des considérations financières expliquaient largement un tel choix. Pour écouler les invendus, une seconde vente se déroula à Paris en mai 1704, dans l'espoir de toucher directement les merciers et les curieux de la capitale<sup>38</sup>.

#### La rentabilité des laques et leur prix

La faible rentabilité des laques, inférieure à celle des porcelaines, justifiait en partie la réserve, voire le désintérêt, de la Compagnie des Indes ainsi que des Compagnies de la Chine et des Mers du Sud, envers elles. Comme les porcelaines, les laques ne se consommaient « pas beaucoup par l'usage » ; aussi leur importation devait être limitée, « [...] sans quoy le prix en diminuerait considérablement dans l'Europe et on n'en trouverait pas mesme le débit » <sup>39</sup>.

Malgré un bénéfice appréciable de 60%, un tel commerce ne parut pas suffisamment lucratif, comparé à celui d'autres marchandises au rapport encombrement-rentabilité bien plus intéressant. L'autre reproche adressé aux laques était leur fragilité, grave défaut compte tenu des difficiles conditions de transport<sup>40</sup>. Les marchandises gâtées voyaient leur prix de vente baisser, quand elles n'étaient pas invendables ce qui, dans les deux cas, constituait un manque à gagner substantiel pour la Compagnie.

Il n'existe pas pour les laques de listes de prix comme pour les porcelaines de Constantin Phaulkon et aucun des procès-verbaux de vente conservés n'en

```
34. A.N.F., col., C1 17, fo 92vo-94.
```

<sup>35.</sup> Mercure galant, août 1703, p. 327-329. A.N.F., col., C1 19, f° 74v°.

<sup>36.</sup> Arch. mun. Nantes, HH 200.18, 20.

<sup>37.</sup> Arch. mun. Nantes, HH 201.46.

<sup>38.</sup> Mercure galant, août 1703, p. 327-329. A.N.F., col., C1 19, f° 74v°.

<sup>39.</sup> B.N.F., N.a., ms. fr., 8 973, fo 76-76vo.

<sup>40.</sup> A.N.F., col., C1 17, f° 92v°.

consignait les adjudications. Seuls les prix de certaines pièces rapportées lors du second retour de l'Amphitrite en 1703 sont connus. En mai 1704, à Paris, la Compagnie des Indes céda « [...] tous les moyens cabarets à M. Dhotel à treize livres » l'unité<sup>41</sup>, tandis que M. Dumontois en acquit un pour 34 livres, soit deux fois et demi plus cher<sup>42</sup>. Ces pièces appartenaient aux plus coûteuses car un lot de six cabarets et de neuf boites partit pour 101 livres, soit 6 livres 15 sols pièce<sup>43</sup>, ce qui paraît avoir été un prix moyen.

Compte tenu de leur taille, les paravents étaient plus onéreux. Les deux des « 4 grands paravens de la Chine en relief à ramages d'or de douze feuilles chacun », acquis 1 200 livres pièce par Thévenin en mai 1704 à Paris, restaient des pièces exceptionnelles par leur taille et leur décor, ce qui justifiait un prix aussi élevé<sup>44</sup>. En effet, ceux inventoriés dans l'inventaire de Guillaume Dautel, beaucoup plus modestes à 40 livres pour « un paravent à six feuilles de verni » et 50 livres pour un autre de taille supérieure, reflétaient plus probablement les prix habituels<sup>45</sup>.

Les cabinets appartenaient aux pièces les plus dispendieuses. Toujours à la vente de mai 1704, ce même Thévenin acheta 630 livres un des « 45 cabinets vernis », donc de belle qualité<sup>46</sup>. Les inventaires après décès faisaient état d'une fourchette de prix très large, oscillant entre 12 et 900 livres pièce. Le prix moyen d'un cabinet variait entre 100 et 200 livres l'unité. Ils coûtaient plus chers que les cabinets européens, estimés entre 25 et 90 livres<sup>47</sup>. Seuls les meubles de marqueterie Boulle ou ornés de bronzes dorés égalaient ou dépassaient le coût des cabinets de laque<sup>48</sup>.

Comme pour les porcelaines, le prix des objets de laque variait en fonction de leur taille, de leur qualité et de la richesse de leur décor, mais la rareté et l'imprécision des textes interdisent toute analyse plus fine. Les laques apparaissent comme moins abondantes et bien plus onéreuses que les porcelaines, ce qui les réservait à une clientèle plus fortunée.

Si le nom de la Compagnie des Indes évoque les porcelaines et les laques dans l'imaginaire collectif, en réalité, ces produits restaient minoritaires dans les cargaisons, quant ils n'en étaient pas absents. En ce qui concerne les objets

```
41. A.N.F., col., C1 18, fo 226.
```

<sup>42.</sup> A.N.F., col., C1 20, f° 38v°.

<sup>43.</sup> A.N.F., col., C<sup>1</sup> 19, f° 74v°.

<sup>44.</sup> Mercure galant, août 1703, p. 327. A.N.F., col., C¹ 18, f° 226. Thévenin fit probablement découper un de ces paravents pour les intégrer dans les boiseries de son cabinet dans son hôtel parisien : A.N.F., M.C., XCVI, 206, 14 mars 1709, inventaire après décès de Jean Thévenin. Brice le vit et émit quelques réserves esthétiques quant à ce « [...] lambris fait d'un paravent de la Chine, dont le dessein bizarre et capricieux n'a jamais pu plaire aux gens de bon goût » : Germain Brice, Description nouvelle de la Ville de Paris, Paris, 1713, I, p. 283.

<sup>45.</sup> A.N.F., M.C., XXXIX, 297, 24 janvier 1718, n°405-407.

<sup>46.</sup> Mercure galant, août 1703, p. 329. A.N.F., col., C1 20, f° 38v°.

<sup>47.</sup> A.N.F., M.C., CXIX, 72, 23 mai 1698; LIX, 150, 26 juillet 1709.

<sup>48.</sup> A.N.F., M.C.., XXXIX, 271, 27 septembre 1713; XXXIX, 297, 24 janvier 1718, n°82, 169.

d'art, la Compagnie des Indes n'a pas satisfait le marché national à cause d'importations discontinues, peu variées et en quantités insuffisantes. Des raisons matérielles et des choix commerciaux timorés expliquent cet état de fait.

Malgré son monopole sur le commerce de tout l'Extrême Orient, la Compagnie française des Indes n'aborda jamais en Chine et ne négocia qu'en Inde. Ainsi, ses facteurs choisissaient les productions chinoises et japonaises sur un marché de seconde main, au choix nécessairement limité. De plus, la Compagnie se vit rapidement confrontée au manque d'expérience et de pertinence de ses commis dans leur sélection des produits. En 1676, la direction déplora « la mauvaise qualité de la marchandise qui a esté acheptée par des personnes qui ne la connaissaient pas, et qui ont pris ce que les Holandais et les Anglais n'ont pas voulu » 49. Tout ceci explique la qualité moyenne des produits importés, le manque de diversité et la trop grande quantité. Ces importations ne satisfaisaient pas la demande, ce qui entraîna au mieux des méventes, au pire une baisse des prix, et généralement une lassitude de la part des acheteurs. Or, laques et porcelaines n'offraient pas par elles-mêmes un bénéfice aussi extraordinaire que les étoffes ou les épices, bénéfice encore réduit par ces différentes erreurs. Aussi, en 1685, face à une situation financièrement catastrophique, la nouvelle direction de la Compagnie préféra arrêter tout importation de porcelaines, puis de laques après 1688, pour donner la priorité à des marchandises très rentables comme les étoffes et les épices. Cette décision traduisait l'urgence de la situation à redresser et la profonde méconnaissance du marché, aggravée par une absence totale de remise en question de la part de la direction de la Compagnie des Indes, qui aurait pu changer l'orientation de sa frileuse politique commerciale. Elle y renonça donc définitivement et les porcelaines vendues par la suite provenaient essentiellement des importations effectuées par les Compagnies privées. Or ces dernières réagirent rapidement comme la Compagnie royale des Indes et abandonnèrent presque complètement le commerce des objets d'art.

Ce désintérêt continu reflétait le préjugé défavorable partagé par les contemporains vis-à-vis des objets d'art. Beaucoup considéraient porcelaines et laques comme de simples bibelots, des objets de décoration sans grande importance, malgré leur qualité ou la richesse de leur matière. Cependant, la majorité ne rejoignait pas le dédain professé par quelques esprits chagrins, tel M. Le Bret, premier président du Parlement d'Aix et intendant en Provence, qui ne voyait qu' « inutilités » dans les porcelaines et les laques et dont il estimait même le commerce contraire à l'enrichissement du royaume.

Les directions de la Compagnie des Indes puis celles des Compagnies de la Chine et des Mers du Sud partagèrent cette opinion peu flatteuse et, en conséquence, la même appréhension faussée du marché. Or la demande existait, le succès de la première vente de l'Amphitrite en témoignait, et la

<sup>49.</sup> Arch. mun. Lyon, HH 313, f° 128.

<sup>50.</sup> A.N.F., G<sup>7</sup> 1701.137.

rentabilité des porcelaines et des laques aurait pu être intéressante à condition d'être soutenue par une politique d'achats pertinente, comme le prouvait la Compagnie hollandaise. Mais le préjugé était tel que pour les directions des différentes compagnies, le commerce des objets d'art, non seulement ne pouvait pas être suffisamment avantageux, mais il ne méritait pas un investissement en personnel, en temps et en argent, bien plus utilement employé à acquérir des marchandises dont la vente générait d'importants bénéfices. La Compagnie française des Indes orientales ne parvint donc jamais à concurrencer ses rivales. Aussi, pour garnir leurs magasins de marchandises d'Orient, les merciers se fournissaient en Angleterre et en Hollande.